

Territoires

Portrait agricole de la Haute-Loire

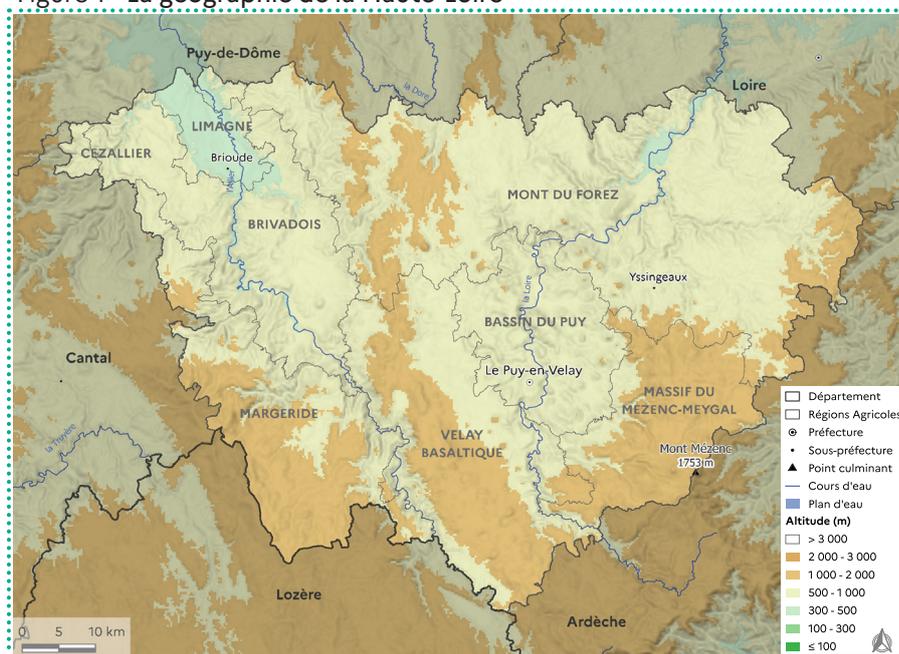
Située en Auvergne-Rhône-Alpes, la Haute-Loire est un territoire de montagne, où l'agriculture restent bien présente. L'activité agricole repose sur 3 950 exploitations en 2020. Principalement dédiées à l'élevage bovin laitier, les fermes élèvent aussi des ovins et cultivent, pour certaines, la lentille verte du Puy. L'industrie agroalimentaire emploie près de 2 500 salariés, principalement dans la charcuterie et les produits laitiers. Cinq établissements d'enseignement agricole forment les jeunes générations, surtout aux métiers de la production.

Hautes terres aux sources de la Loire et de l'Allier

S'étendant sur près de 5 000 km², la Haute-Loire est un département essentiellement montagneux (Figure 1), avec plus des deux tiers du territoire situés au-dessus de 800 mètres d'altitude et 98 % classés en zone de montagne. Trois grands ensembles structurent le relief :

- au sud, sur la rive gauche de l'Allier, la barrière granitique des monts de la Margeride ;
 - au centre, les hautes terres constituées, au sud du col de Fix-Saint-Genès, de la chaîne du Devès et au nord des hauts plateaux granitiques de la Chaise-Dieu ;
 - à l'est, les massifs du Meygal et du Mézenc, extrémité nord des Cévennes.
- Les cours de la Loire et de l'Allier scindent ces massifs. Au nord-est, l'Allier arrose une vaste plaine, la Limagne brivadoise. Plaines comme montagnes sont habitées, la géographie du département conduisant à la présence d'une

Figure 1 - La géographie de la Haute-Loire



Sources: IGN - Admin Express 2025, BD TOPO 2025, BD ALTI ; Agreste - Petites Régions Agricoles

population dispersée sur des terres de haute altitude.

Coexistence d'activités industrielles et agricoles

La Haute-Loire présente un tissu éco-

nomique singulier, marqué par la coexistence de l'agriculture et de l'industrie. En 2021, l'industrie, forte de ses activités de fabrication de produits en caoutchouc-plastique, de produits agroalimentaires et de textiles, représente 19,2 % de l'emploi local. Le

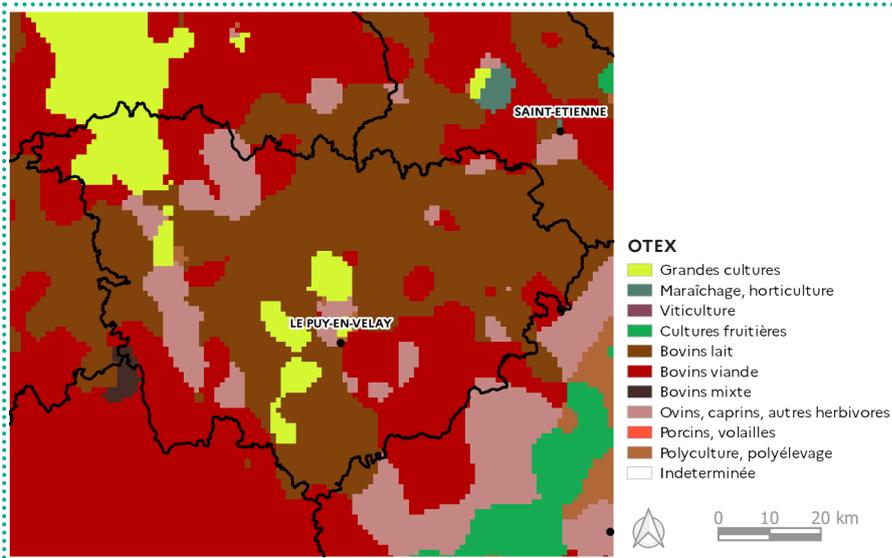
secteur « agriculture, sylviculture et pêche » occupe également une place significative avec 6,4 % des emplois (2,2 % en région). Bien répartie sur l'ensemble du département, l'agriculture occupe 46,5 % de la superficie, contre un peu plus de 42 % en moyenne en région.

Bovins et ovins se partagent la montagne

En 2020, la surface agricole utilisée (SAU) des exploitations s'étend sur 231 000 ha (hectares) dont 78 % sont constitués de prairies. En stabilité sur la décennie, la SAU est utilisée par 3 950 exploitations. Elles étaient 5 100 en 2010, ce qui représente une diminution de 23 %, en ligne avec la tendance régionale. Les trois quarts des structures se consacrent à l'élevage (Figures 2 et 3), principalement de bovins. La spécialisation bovins lait est dominante. Le troupeau de vaches laitières, avec près de 67 000 têtes, est le plus important de la région, devant celui du Cantal. Il produit près de 400 millions de litres de lait annuellement. L'effectif de vaches allaitantes est près de deux fois moins important, mais s'étoffe depuis 2010 (+ 6,5 %), contrairement au troupeau laitier (- 14 %).

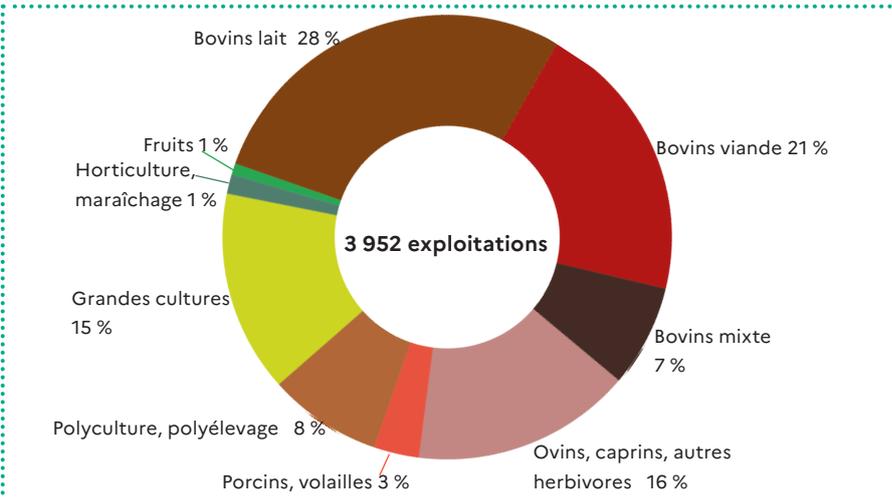
L'élevage spécialisé en ovins, caprins et autres herbivores est également bien représenté dans le département (16 % des exploitations contre 11 % en région). La Haute-Loire est ainsi le 2^e département de la région, derrière l'Allier, avec un effectif de brebis-mères allai-

Figure 2 - Orientation technico-économique (OTEX) lissée à l'exploitation en 2020



Champ : exploitation dont le siège est dans le département + tampon 10 km
Lissage à partir du siège de l'exploitation, basé sur les 100 plus proches voisins
Fond carto. : IGN adminexpress 2020
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Figure 3 - Répartition des exploitations par spécialisation en 2020



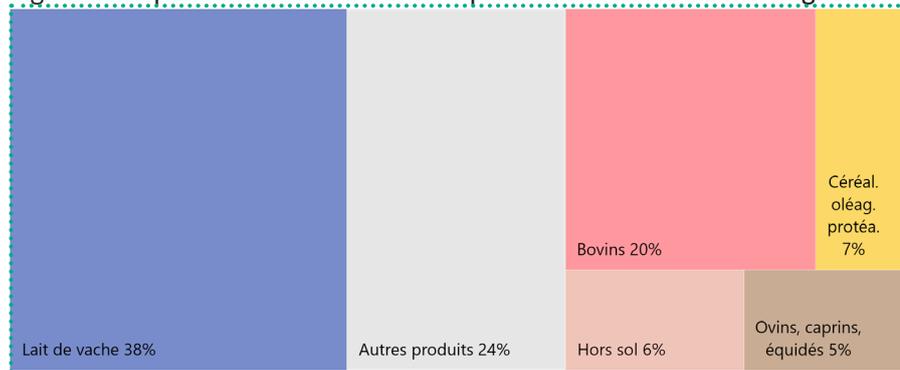
Champ : Département de la Haute-Loire, hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

tantes de 96 000 têtes. Les troupeaux ovins dominant notamment en Margeride et dans le Brivadois.

Les cultures végétales sont le plus souvent destinées à l'alimentation animale. Outre les fourrages, les céréales occupent 32 000 ha, dont 40 % en blé tendre. La lentille verte du Puy, cultivée dans le bassin éponyme par près de 700 producteurs sur 3 200 ha, fait de la Haute-Loire le premier producteur régional de légumes secs.

Au total, la production agricole annuelle (hors services et jardins familiaux) atteint 429 millions d'euros sur la période 2020-2020 (Figure 4), dont 161 millions générés par le lait de vache (38 %), suivi par la viande bovine, avec 87 millions (20 %).

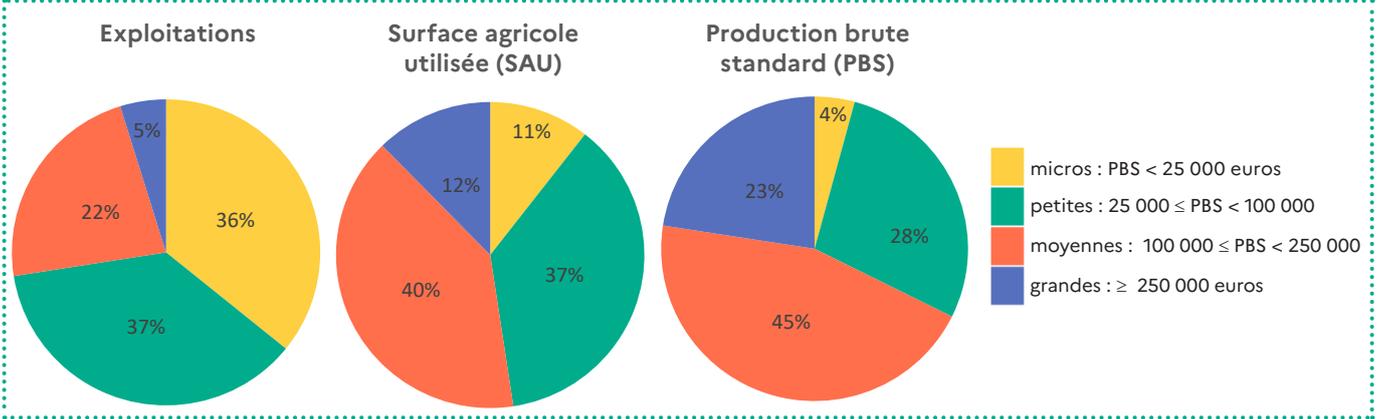
Figure 4 - Répartition de la valeur de la production* de la branche agricole



Champ : Département de la Haute-Loire

* Production de la branche agricole au prix de base hors services et jardins familiaux
Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture - moyenne triennale 2020-2022

Figure 5 - Répartition des exploitations, de la SAU et de la PBS par dimension économique des exploitations en 2020



Champ : Département de la Haute-Loire, hors structures gérant les pacages collectifs
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

L'emploi agricole familial prédomine

En 2020, 6 700 personnes occupent un emploi permanent dans les exploitations, correspondant à 5 200 équivalents temps plein (ETP). L'emploi agricole reste fortement familial : chefs, coexploitants et membres de la famille assurent 91 % du travail, plaçant le département au 2^e rang régional. Le reste du travail est assuré par des salariés permanents (340 ETP) et saisonniers (moins de 150 ETP).

36 % des exploitations engagées dans une démarche de qualité

En 2020, plus de 1 400 exploitations sont engagées dans une démarche de qualité via un SIQO (signe d'identification de la qualité et de l'origine). Cela représente 36 % des exploitations (39 % en région). Les SIQO comprennent l'agriculture biologique (AB), les appellations d'origine (AOP-AOC), le label rouge, les indications géographiques protégées et les spécialités traditionnelles garanties. Les AOP-AOC sont les plus répandues (18 %), notamment les appellations « Fin Gras du Mézenc » et « lentille verte du Puy ». Quelques communes appartiennent aussi aux aires des fromages « Bleu d'Auvergne », « Cantal » et « Salers ». L'agriculture biologique concerne 13 % des exploitations et autant de la SAU.

Cette dernière est constituée en majorité de prairies.

Le Label rouge (comme « Vedelou » ou « Agneau Laiton ») et les IGP (« Porc d'Auvergne », « Volailles du Velay »), sont moins fréquents avec respectivement 8 % et 2 % des exploitations.

En revanche, la vente en circuit court reste limitée (22 % des exploitations, contre 30 % en région), de part la nature de leurs produits (lait de vache...). Les éleveurs sont en effet plus tournés vers des opérateurs privés, négociants, grossistes, industriels, coopératives ou organisations de producteurs.

De petites structures d'élevage

L'espace agricole est structuré par les exploitations bovines, en particulier sur les contreforts et les plateaux d'altitude, mais celles-ci restent de taille modeste. La SAU moyenne est de 81 ha pour les élevages bovins lait (contre 91 en région) et de 61 ha pour les exploitations de bovins viande (contre 88). Toutes spécialisations confondues, la SAU moyenne se fixe à 58 ha, proche de la valeur régionale. Du point de vue de la dimension économique, les micros et les petites exploitations sont majoritaires (Figure 5). Elles représentent 73 % des exploitations dans le département, contre 66 % dans la région. Les structures moyennes et grandes sont plus présentes en élevage de bovins lait ou mixte. Globalement, la moitié des fermes gé-

nèrent moins de 50 300 euros de potentiel de production agricole (mesuré par la production brute standard - PBS) contre 57 200 euros en région.

Enfin, 31 % des exploitations sont sociétaires, deux tiers d'entre elles étant des GAEC, reflétant le poids des exploitations laitières.

Une industrie agroalimentaire de proximité

En 2022, l'industrie agroalimentaire (hors artisanat commercial de charcuterie et de boulangerie) compte 97 établissements et près de 2 500 salariés. L'industrie de transformation, conservation et préparation de la viande est le premier employeur avec près de 900 postes (Figure 6). Les entreprises phares sont les Salaisons du Lignon et Souchon d'Auvergne à Saint-Maurice-de-Lignon. La production de viande représente près de 13 000 tonnes équivalent carcasse en 2023, constituée majoritairement de viande bovine et porcine. La fabrication de produits laitiers est au second rang, portée par la Compagnie fromagère de la Vallée de l'Ance à Beauzac, productrice de fromages à pâte persillée, notamment du Saint Agur. C'est le seul établissement agroalimentaire du département à employer plus de 250 salariés. Globalement, en 2023, les fabrications industrielles fromagères (y compris fondus) représentent 32 000 tonnes et placent la Haute-Loire au 2^e rang régio-

nal, derrière la Haute-Savoie.

La transformation et conservation de fruits et légumes emploie plus de 250 personnes. Cette activité est portée essentiellement par l'entreprise Sabarot à Chaspuzac, spécialisée notamment dans les légumes secs (Lentille verte du Puy AOP...) et céréales (Petit Épeautre du Velay), et par la maison Borde à Saugues, spécialiste du traitement des champignons.

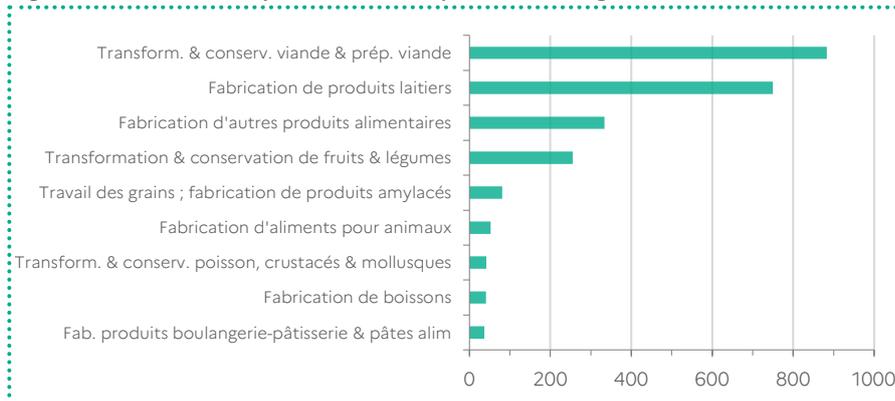
Le secteur agroalimentaire du département est constitué le plus souvent d'unités de petite taille, 58 % des structures employant moins de 10 salariés en 2022. Elles concentrent seulement 9 % de l'emploi.

La forêt souligne le relief

Les surfaces forestières couvrent 203 000 hectares soit 41 % du territoire. Majoritairement privées (90 %), elles sont principalement composées de résineux et situées sur les monts du Forez et de la Margeride. La forêt est globalement plutôt accessible (62 % des surfaces, contre 52 % en moyenne régionale).

Avec près de 790 000 m³ de bois récoltés en 2023, soit 13 % de la récolte commercialisée régionale, le département se place au second rang régional, derrière le Puy-de-Dôme.

Figure 6 - Nombre de postes salariés par secteur agroalimentaire en 2022



Champ : Département de la Haute-Loire

Source : Insee - Flores 2022, hors artisanat commercial de charcuterie et de boulangerie

Le bois récolté est constitué majoritairement de résineux, destinés le plus souvent au bois d'œuvre.

En matière de sciages, la Haute-Loire compte plusieurs unités de transformation, dont plusieurs d'ampleur régionale, voire nationale. Le département assure plus de 20 % des sciages d'Auvergne-Rhône-Alpes, ce qui le classe au 1^{er} rang des départements dans la région.

La formation majoritairement tournée vers le secteur de la production

En 2023, 5 établissements agricoles accueillent près de 1 360 élèves, et les CFA (Centres de Formation des Ap-

prentis) environ 400 apprentis. L'enseignement public prédomine avec deux établissements regroupant près de 900 élèves.

Le site de Saugues (antenne de Brioude-Bonnefont) propose une spécialisation en exploitation forestière. Hors formations générales et technologiques, l'enseignement agricole forme à des métiers variés, majoritairement dans le secteur de la production (50 % des apprenants, contre 33 % en région), mais aussi dans celui des services à la personne et aux territoires (25 %), de l'aménagement de l'espace et la protection des territoires (19 %) et de la transformation (5 %). Le secteur de la commercialisation reste marginal (1 %, contre 13 % en région).■

Pour en savoir plus

- Recensement agricole 2020 - [Agreste Essentiel Auvergne-Rhône-Alpes n° 10 - décembre 2021](#)
- Panorama de la région Auvergne-Rhône-Alpes : des agricultures diversifiées et complémentaires - [Agreste Essentiel n° 18 - décembre 2024](#)



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16b rue Aimé Rudel - BP 45 - 63370 Lempdes

Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Bruno Ferreira
Directeur de la publication : Seán Healy
Rédactrice en chef : Émeline Batisse
Rédaction : Benoît Fontaine, Marie-Laure Rongère
Composition : Laurence Dubost
Dépôt légal : À parution
ISSN : 2729-4730 (en ligne) © Agreste 2025